

RD-CONGO



# LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2267 - MERCREDI 25 MARS 2015

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA MONUSCO

## La décision du Conseil de sécurité attendue jeudi

Les discussions ont cours actuellement à l'ONU sur la possibilité de prolonger ou non le mandat de la Monusco qui arrive à terme ce 31 mars conformément à la Résolution 2147 du 28 mars 2014. Par conséquent, il appartient à l'ONU de prendre une décision par rapport à la présence de ses casques bleus en RDC. Le gouvernement croit le moment venu d'assumer pleinement ses responsabilités quant à sa sécurité et à celle de ses populations. Le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, a récemment plaidé pour que l'ONU fasse droit à cette aspiration légitime, substantielle de la notion même de souveraineté nationale.

Entre-temps, la Mission onusienne continue à émettre des réserves quant à la capacité du gouvernement à garantir la sécurité aux populations de l'Est après le retrait des casques bleus.



Une reunion du Conseil de sécurité de l'ONU

Page 12



Étienne Tshisekedi entouré de ses partisans

STABILISATION DE LA RDC

## L'UDPS soutient le maintien de la Monusco

Dans sa déclaration politique rendue publique le 23 mars et signée par son secrétaire général, l'UDPS soutient le maintien de la Monusco, le recadrage de sa mission en vue du soutien des élections futures ainsi que le retrait progressif de ses troupes. Le parti de l'opposition fait ainsi sienne la position du patron de la Monusco, Martin Kobler. L'UDPS a aussi rappelé que dans sa feuille de route

pour la sortie de crise en RDC, son président Étienne Tshisekedi wa Mulumba avait non seulement plaidé pour le maintien de la Monusco mais a aussi suggéré que celle-ci soit dotée d'une autre mission en rapport avec les élections futures. L'UDPS a également dénoncé le harcèlement de la presse ainsi que les violations répétitives des droits de l'homme dans le pays. [Page 12](#)

OMS

## Appel à la solidarité pour lutter contre la tuberculose

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose célébrée le 24 mars, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) appelle à « une solidarité et à une action mondiale » pour soutenir une nouvelle stratégie sur vingt ans visant à mettre fin à la maladie. Cette stratégie a pour objectif de promouvoir des mesures préventives intégrées centrées sur le patient, des politiques audacieuses et des systèmes de soutien sur fond d'une intensification de la recherche et de l'innovation.

L'objectif est de parvenir à une réduction de 95% des décès par tuberculose et une réduction de 90% des cas d'ici 2035. L'une des étapes importantes à atteindre au cours des cinq prochaines années est l'élimination des coûts prohibitifs pour les malades et leurs familles.

Page 13

CONSERVATION DE LA NATURE

## Plaidoyer pour la réhabilitation du jardin zoologique de Kinshasa

L'appel vise notamment le financement de ce site en vue de lui permettre de remplir sa mission. Son directeur par intérim Bruno Matata Ngirabose milite pour sa subvention auprès du gouvernement vu que le Jardin zoologique de Kinshasa (JZK) est un patrimoine national important qui contribue à la formation et à l'éducation des populations.

Sans financement, les pensionnaires de ce site sont quotidiennement nourris avec grâce aux recettes provenant des entrées des visiteurs du reste largement insuffisantes pour assurer de manière permanente la ration alimentaire des animaux. Le JZK dispose à ce jour près de cinquante espèces dont font partie les cent quarante-cinq animaux qui constituent son effectif.

Page 13



## ÉDITORIAL

## Ainsi donc ...

Ainsi donc surgissent, sans le moindre complexe, les premières candidatures pour l'élection présidentielle qui marquera chez nous l'année 2016. Ceci, avant même que débute le débat national sur la gouvernance publique, avant même que soit réglé le problème du maintien ou du changement de la Constitution de 2002, avant même que l'on sache si le peuple congolais sera ou non consulté. D'où cette question de simple bon sens que chacun se pose désormais : alors que rien ne presse pourquoi se dévoiler si vite au risque de s'engager dans une impasse ?

À cette question, il est deux réponses possibles que l'on peut ainsi résumer : d'une part, l'absence d'assise populaire qui contraint le ou les candidats à tenter d'exister par le canal de médias toujours prompts à relayer ce type d'action ; d'autre part, le souci de devancer et donc de faire taire dans son propre camp les candidats virtuels dont la légitimité populaire est nettement plus forte.

Gardons-nous de trancher en privilégiant l'une ou l'autre de ces hypothèses, mais disons, sans courir le moindre risque de se tromper, que ceux ou celles qui recourent aujourd'hui à ce procédé ont toutes les chances de se détruire sur le plan politique. Au lieu de rassembler patiemment autour de leur personne une partie de l'opinion publique et de démontrer ainsi leur légitimité populaire ils font apparaître leur isolement sur la scène politique ; et ce ne sont pas les micros ou les caméras des médias étrangers qui changeront quelque chose à cet état de fait.

Peut-être conviendrait-il de rappeler à ceux qui dévoilent ainsi leurs ambitions alors qu'ils n'ont à l'évidence aucune assise populaire que dans toute démocratie qui se respecte ce sont les citoyens, et eux seuls, qui choisissent leurs gouvernants. Croire que le verbe peut se substituer à l'action au point d'amener les électeurs à se prononcer pour des fantômes est une illusion dangereuse.

À celles et ceux qui sont tentés aujourd'hui d'agir de la sorte, l'on ne saurait trop conseiller de se poser les bonnes questions avant qu'il soit trop tard. Et tout particulièrement celle-ci : quel bilan de mon action puis-je présenter au peuple congolais qui l'amène à se prononcer pour moi le jour venu ?

Les Dépêches de Brazzaville

## STABILITÉ SOCIALE

## Le Comité de suivi mène le plaidoyer pour un dialogue politique apaisé

**Dans la perspective de la convocation du dialogue politique et du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, le Comité de suivi de la convention de la paix et la reconstruction du Congo a entamé, depuis près de deux semaines, une série de réunions avec les partis politiques de toutes obédiences et les organisations de la société civile.**

Le tour est revenu ce mardi 24 mars au Parti pour l'unité et la république (Club-2002-PUR) de recevoir la délégation du comité de suivi conduite par son commissaire général, Marius Mouambenga. Ce dernier a expliqué, d'entrée de jeu, aux membres du Club-2002-PUR, présents à cette rencontre, le bien-fondé de l'initiative prise par son institution.

Il s'agit, en clair, a-t-il dit, de préserver le climat de paix et d'unité nationale au regard de l'allure prise par le débat sur le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 et la convocation d'un dialogue politique. Ces deux questions, a-t-il mentionné, polarisent les débats au

sein de la société congolaise. Marius Mouambenga a fait savoir à ses interlocuteurs que quelques acteurs sociaux et politiques congolais qu'ils ont rencontrés, notamment ceux de l'opposition sont favorables au dialogue politique, à condition qu'il n'inscrive pas à son ordre du jour la question relative au changement de la Constitution. En outre, a-t-il renchéri, certaines formations politiques de la majorité sont également dubitatives sur la question concernant le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Par ailleurs, a-t-il rappelé, devant l'opposition radicale des points de vue des uns et des autres, Marius Mouambenga a repris l'idée émise par le Président de la République, à savoir : recourir à la consultation du peuple au moyen d'un référendum populaire. « Pour l'heure, le Comité de suivi ne peut pas encore tirer des conclusions. Nous sommes au stade de recueillir les avis des uns et des autres. Nous ferons un rapport détaillé au chef de l'Etat à qui revient le dernier mot », a-t-il conclu.

De son côté, le président du Club-2002-PUR, Wilfrid Nguesso a fait savoir au commissaire général du comité de suivi et à sa délégation que son parti avait déjà donné son avis favorable sur le changement de la Constitution lors de son dernier congrès de 2014. Sa formation politique, a-t-il ajouté, milite pour le passage à une nouvelle République.

Invité par un journaliste à s'expliquer sur la réticence de certains partis de la majorité présidentielle à rallier les autres formations politiques sur la question du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, Wilfrid Nguesso a précisé : « Je ne peux pas répondre à la place de mes amis de la majorité présidentielle qui sont encore réticents sur la question. Je sais que beaucoup d'entre eux avaient dit qu'ils consultaient leurs bases respectives avant de prendre une quelconque décision. La majorité présidentielle est en train de multiplier des réunions et je pense que les partis hésitants se prononceront le moment venu », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

## DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

## Justin Koumba attendu à Dakar au mois d'avril

Le président de l'Assemblée du Congo est invité à prendre part à Dakar, du 9 au 11 avril prochain, à la 23<sup>e</sup> assemblée régionale Afrique. Les enjeux de ces retrouvailles des parlementaires ont dominé l'entretien qu'il a eu avec le député de la République démocratique du Congo, Christophe Lutundula. Au sortir de l'audience, ce dernier a fait savoir qu'il était porteur de deux messages : celui du président de l'Assemblée nationale de la RDC, Aubin Minaku, qui est en

même temps, Premier vice-président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et celui du président de l'Assemblée nationale du Sénégal, Mustapha Niasse. Ces derniers vont recevoir dans quelques semaines leurs collègues dans le cadre de la 7<sup>e</sup> conférence des présidents d'assemblées et des sections Afrique d'APF. « Il était donc nécessaire, à l'avis du président Minaku, et du président Niasse, de me dépêcher auprès du président

Justin Koumba qui est l'une des personnalités marquantes de la Francophonie parlementaire en Afrique, en vue de m'abreuver à la source, recevoir ses conseils sur l'organisation de la conférence des présidents concernant l'ordre du jour », a-t-il ajouté. Les deux personnalités ont également passé en revue l'évaluation des recommandations adoptées à Brazzaville sur le changement climatique.

Jean Jacques Koubemba

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout  
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout  
Secrétaire des rédactions adjoint :  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou  
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou  
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),  
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys  
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Méline Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo  
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordinateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service),  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole  
Biantomba, Epiphany Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,  
Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,  
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,  
République du Congo / Tél. : (+242) 05  
532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau  
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80



## AMÉNAGEMENT URBAIN

# La Corniche de Brazzaville se dessine

**Les travaux de la route de la Corniche au sud de Brazzaville devront s'adjoindre à ceux de la 3ème sortie nord pour s'achever à Kintélé. Entre viaducs, giratoires, échangeurs et requalification des sections existantes, deux tronçons seront opérationnels d'ici à juillet-août et pourraient déjà désengorger les voies, permettant un meilleur accès vers Kintélé où se tiendront les Jeux africains.**

« Le chantier est gigantesque. En Afrique, les travaux de cette envergure sont rares », explique, Ket Fi Ammat, chef de mission de contrôle du groupement français SGI /SETEC pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la route de la Corniche de Brazzaville, tronçon ravin du Tchad-Case de Gaulle et requalification de la section existante. « Nous travaillons nuit et jour pour atteindre les délais. Nous sommes à 70% », souligne-t-il. D'ici à juillet, les travaux du tronçon Case de Gaulle-ravin du Tchad, longue de 1,2 km, et ceux de requalification de la section existante qui s'étalent sur 1,3km, entre le ravin du Tchad jusqu'au club nautique, derrière l'hôtel Mbamou Palace, prendront fin.

## Les travaux de base ont été achevés

Les pylônes de 122 mètres de hauteur plombent le ciel et laissent place aux supputations de toutes sortes. Sur le chantier, se dessine peu à peu le projet de cette route dont les travaux ont été officiellement lancés le 10 décembre 2014 par le Président de la République.



La corniche à la sortie de Kintélé

Sur le tronçon ravin du Tchad-Case de Gaulle, financé par l'Etat à plus de 70 milliards de FCFA, quelques travaux d'envergure sont en phase de finition. Un viaduc composé d'un pont à hauban de 545 mètres se profile déjà à perte de vue. Le terrassement du ravin est achevé et l'endroit accueillera, d'ici à quelques semaines, un giratoire qui donnera accès au centre-ville via le ministère de la Défense.

La route de la Corniche est visiblement grande. Elle est

composée de deux voies de largeur de 3,50 m chacune, et un trottoir de 4 mètres en travée. Pour rendre efficace le projet, l'ancienne Corniche construite en 1994 a été requalifiée. Elle partira du giratoire du Tchad

jusqu'au club nautique, justement à l'endroit où se trouve le restaurant Mami Wata. Ce qui s'ajoute sur ce tronçon existant, c'est sa largeur qui passe désormais à 29,4 mètres et un trottoir de 10 mètres qui accueillera les touristes et autres curieux de découvrir la splendeur du fleuve Congo que longe la fameuse route. À ce propos, la maquette annonce de beaux restaurants et sites touristiques prévus le long de la route...

Si les travaux de requalification

de l'ancienne Corniche et ceux du ravin du Tchad à Case de Gaulle avancent à pas de géant, ceux de Case de Gaulle au pont du Djoué viennent de démarrer, en attendant le lancement officiel. Ils sont financés par l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 40 millions d'euros (26,3 milliards de FCFA) dans le cadre du contrat désendettement-développement (C2D). La construction de la Corniche sur ce tronçon, long de 5,200 km, prévoit les aménagements urbains des arrondissements de Bacongo et Makélékélé. Ces infrastructures, explique l'AFD, « permettront de désenclaver ces quartiers, favoriser leur développement économique, fluidifier le trafic automobile tout en valorisant le patrimoine naturel de la capitale congolaise ».

## De Keba na virage à Kintélé, le chantier fait rêver

Pour voir relier toute la Corniche du Djoué à Kintélé, quelques relais sont encore en attente dans ce maillon dessiné par étape. Pour nombre de ces tronçons, les études sont déjà engagées à l'image de celui compris entre le Club nautique et SCLOG, long de 2,300 km, et pour lequel il est à choisir entre l'option aérienne ou souterraine. Viendra le tronçon SCLOG-Rond-point Omar Bongo (2km), Rond-point Omar Bongo-Keba na

virage (2,400km) et Keba na virage-Kintélé (8km). Évidemment c'est sur ce tronçon où se trouve l'œuvre d'art le plus imposant. Un viaduc de 6,867 km porté par deux voies de 7,60 mètres, et qui traverse Talangaï, le 6ème arrondissement jusqu'à Kintélé, le long du fleuve Congo. « Ce tronçon commence à Keba na virage où seront construits deux échangeurs, des boucles, jusqu'à Kintélé avec un giratoire à quelques mètres du complexe sportif où se dérouleront les Jeux africains », explique Vincent Garnier, chef de mission Egis pour ce projet.

« Notre objectif est d'être prêt avant les Jeux africains. Pour les délais, il n'y a aucun souci », assure-t-il. Visible à 150 mètres de la voie principale en allant vers le fleuve, le viaduc est impressionnant. Même si la fin des travaux de la Corniche n'est pas pour maintenant, les tronçons disponibles d'ici à juillet et août 2015 relieront déjà plusieurs quartiers de la ville, en désencombrant l'accès vers le site des Jeux africains que le Congo abrite en septembre prochain.

La route, l'une des plus belles à Brazzaville, pourrait admettre à terme un voyage d'environ 22,500 km au bord du fleuve Congo, en partant du pont du Djoué jusqu'à Kintélé.

Quentin Loubou

## CLIMAT DES AFFAIRES

## L'inclusion financière, un facteur déclencheur de la croissance

**Près de 200 participants de dix pays d'Afrique centrale, à la conférence sur l'inclusion financière, ont conclu que l'accès aux services financiers peut jouer un rôle déterminant dans la réduction des inégalités. Cet accès peut contribuer à la promotion de la croissance inclusive, dans les pays qui aspirent à l'émergence à l'instar de la République du Congo.**

Ces participants venant des banques centrales et commerciales, des ministères des Finances, des institutions de microfinance, des universités et de la société civile, ont débattu le 23 mars à Brazzaville sur la finance pour tous. Un cadre d'échange, de partage d'expérience sous forme de séminaire sur le thème « Finance pour tous- Promouvoir l'inclusion financière en Afrique centrale », organisé conjointement par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et le FMI, avec l'appui du gouvernement congolais.

De par sa définition, l'inclusion financière mesure l'accès des ménages et des Petites et moyennes entreprises aux services et produits financiers de base, tels que les comptes bancaires, les cartes de débit et de crédit et les crédits. « En effet, un meilleur accès aux services financiers permet aux populations démunies de s'affranchir des contraintes rigides des transactions effectuées en es-

pèces, de commencer à épargner et de recevoir des microcrédits pour investir », a déclaré la directrice adjointe, département Afrique, Fonds monétaire international (FMI), Anne-Marie Gulde-Wolf.

Cependant, cette évidence fait face à une réalité autre car des obstacles résident encore à l'accès aux services financiers : des garanties complexes ; les coûts d'intermédiation bancaire élevés ; des cadres juridiques et institutionnels ne répondant plus aux transactions financières actuelles.

La promotion de l'inclusion financière fait partie des grandes préoccupations des pouvoirs publics et des banques centrales des pays de l'Afrique centrale. Malgré les taux de croissance moyen supérieur à 5%, le financement s'avère insuffisant à cause surtout du faible niveau de l'accès aux services financiers des ménages, des micros, Petites et moyennes entreprises (PME). Ainsi, les parti-

cipants ont débattu des obstacles que rencontrent les ménages et les PME pour accéder aux services financiers ; plus particulièrement des défis de la banque de détail, le rôle des institutions de microfinance et de la banque mobile et la supervision des services financiers innovants.

### Relation Banque- PME

Déjà la PME est au centre des réflexions de la BEAC parce que l'institution pense que pour avoir une croissance durable et inclusive, il faut que la PME tourne. Ainsi, le problème que rencontre la PME est effectivement lié au financement quoi qu'il y ait eu des évolutions. La banque centrale, à travers la BDÉAC, a relevé le plafond du financement des États. Au Congo, il est passé de 10 à 60 milliards. Autres réformes initiées : la baisse du taux directeur depuis 5 ans. Il est passé à 2,95. Donc compatible au niveau d'inflation dans la sous-région ; le taux d'usure a été revu aussi pour permettre à la PME d'apprécier les différents services de banques qui sont en état de concurrence. Ce qui réduit le problème d'asymétrie de l'information. « Pour que la croissance soit inclusive, au-delà des mesures que la

banque centrale peut prendre, il faille améliorer le climat des affaires et cette responsabilité n'incombe pas à la banque centrale », a souligné le gouverneur de la BEAC, Lucas Abaga Nchama.

Lorsque la PME demande un crédit, il y a trop de crédits en souffrance ou douteux. Les banques comme les microfinances ont tendance à augmenter la prime de risque. Par conséquent le crédit redevient cher et ces banques n'arrivent pas à exécuter leur garantie lorsqu'une PME ou une entreprise de grande taille se retrouve avec des impayés dans les banques. Face à tous obstacles, les intervenants ont appelé à la promotion de nouvelles technologies qui permettent de progresser vers plus d'inclusion. Il a été plus mis en exergue, la banque mobile par téléphone portable et l'internet, à la signature électronique, ou à l'identification biométrique, des exemples réussis en Afrique orientale et australe.

Cependant, pour le FMI, toute avancée technologique a des avantages et des inconvénients et comporte des risques pour la stabilité financière. Il est important de souligner que la supervision financière progresse de

pair avec l'avancée de l'inclusion financière pour promouvoir les avantages et maîtriser les risques associés. Au terme des débats, les participants ont mieux compris les enjeux de l'inclusion financière, formulant ainsi une série de plusieurs recommandations allant dans le sens de favoriser l'accès aux services financiers dans la sous-région.

Cette conférence a connu la participation de plusieurs membres du gouvernement du Congo et d'autres pays de l'Afrique centrale. Les travaux ont été patronnés par le ministre des Finances du Congo, Gilbert Ondongo, qui a aussi joué le rôle de modérateur de la première session des débats. La conférence avait pour objectif d'identifier les obstacles à l'accès aux services financiers par les PME et les populations modernes ; d'examiner le rôle des institutions de microfinance et la gestion des risques de supervision imputables à l'essor des services financiers innovants et de formuler des recommandations pratiques pour la promotion de l'inclusion financière en Afrique centrale.

Nancy France Loutoumba



**RECHERCHE POUR SON CLIENT, IMPORTANT GROUPE MONDIAL,  
LEADER DANS LA LOGISTIQUE ET LE TRANSPORT,  
3 CADRES À POTENTIEL,  
(POSTES BASÉS À POINTE NOIRE,  
+ DÉPLACEMENTS POSSIBLES DANS LES ENTITÉS DU GROUPE AU CONGO)**

### 1) Contrôleur de gestion

Au sein de la direction financière, rattaché au DAF Adjoint, vous assistez l'adjoint du responsable de service CDG dans les tâches suivantes :

- Travaux de clôture et arrêtés comptables en lien avec les équipes comptables,
- Contribuer à la production et diffusion des reporting Siège suivant les deadlines définies
- Réaliser des études spécifiques métiers : proposer des actions pour optimiser et réduire les coûts du métier.
- Elaborer et diffuser des tableaux de bord mensuels d'analyse et pilotage des métiers de l'entreprise
- Contrôler le budget, analyser les écarts et mettre en place les actions correctrices
- Demandes et Suivi des investissements et Analyse de leur rentabilité
- Réalisation d'analyses ponctuelles demandées par la Direction générale ou le Siège à Paris

Congolais de République du Congo, titulaire d'un bac+3 ou équivalent en Contrôle Gestion/Audit/Comptabilité, avec une expérience de 3 ans minimum en cabinet d'audit ou en contrôle de gestion. Vous êtes rigoureux, réactif & dynamique. Vous aimez travailler en équipe et vous saurez vous identifier aux valeurs de notre groupe.

La maîtrise de l'anglais sera un atout complémentaire.  
Vous devez démontrer de la parfaite maîtrise d'Excel (fonctions avancées, tableaux croisés dynamiques...)

Réf: CGCF/032015/ABL/KACC

### 2) Auditeur interne

Au sein de la Direction financière, sous la responsabilité de l'Auditeur Régional, vous devrez, pour toutes les entités du groupe au Congo, assurer les missions suivantes :

- Etablir un examen des comptes de chaque entité, visant à vérifier leur sincérité, leur régularité et leur aptitude à refléter une image fidèle,
- Evaluer les risques inhérents à l'entité auditée, en tenant compte de son environnement sectoriel, juridique et concurrentiel,
- Proposer des recommandations de gestion et d'optimisation auprès de la direction.

Congolais de République du Congo, titulaire d'un bac+5 ou équivalent (Sciences juridiques et financières, Techniques comptables et financières), avec une première expérience dans le domaine, vous êtes travailleur, rigoureux, observateur et curieux. Vous avez le sens de l'écoute et de l'adaptation, associé à un esprit d'analyse et de synthèse, ainsi que d'excellentes capacités rédactionnelles.

La maîtrise de l'anglais sera un atout complémentaire.  
Vous devez démontrer de la parfaite maîtrise d'Excel

Réf: AIF/032015/ABL/KACC

### 3) Responsable Développement des compétences

Force de proposition, sous la responsabilité du DRHet en lien avec la Direction Générale, vous assurez le développement des Ressources Humaines, en respectant la stratégie et les orientations du groupe. Vos principales activités seront de :

- Conseiller la direction et l'assister en matière de développement RH
  - o Mettre en place et optimiser les outils de développement RH
  - o Identifier les besoins de la direction et des opérationnels en matière RH
- Contribuer à la définition et la mise en œuvre de la politique RH des entités du groupe au Congo :
  - o Décliner les orientations de la politique RH en plan de formation,
  - o Recueillir les besoins de formation auprès des opérationnels,
  - o Intégrer les besoins identifiés au plan de formation,
  - o Elaborer le plan de formation, en fonction des orientations de la direction et des priorités du groupe
  - o Assurer la mise en œuvre du plan de formation
  - o Diligenter les enquêtes de satisfaction sur les sessions de formations, et en consolider les réponses,
  - o Consolider le retour d'expérience annuel suite à la mise en œuvre du plan de formation
- Organiser et optimiser les entretiens d'évaluations annuels
  - o Sensibiliser les managers aux outils d'évaluation annuelle individuelle,
  - o Assurer la consolidation des données d'évaluations annuelles des salariés,
- Mettre en œuvre des outils de valorisation des compétences pour la gestion des carrières et le développement des compétences (internes/externes),

A 30/35 ans, vous êtes Congolais de République du Congo (Congo Brazzaville), riche de 5 ans d'expérience ou jeune diplômé, vous souhaitez vous investir dans un poste à responsabilités. De formation supérieure en Management des Ressources Humaines / droit du travail (Bac +5) ou généraliste d'une Ecole Supérieure de Commerce, vous saurez apporter votre valeur ajoutée dans un groupe en fort développement, et vous impliquer dans un groupe afin de développer par vous même des opportunités de carrière.

Charismatique, ouvert, rigoureux, vous avez le sens des responsabilités et du travail en équipe. Votre empathie vous rend adaptable et doué en négociation, pour construire des relations de confiance avec tous les interlocuteurs des Ressources humaines. Démontrant une grande capacité de travail et de synthèse, vous savez rendre compte et vous impliquer afin de renforcer et développer les compétences des salariés de votre entreprise.

Réf: RDCRH/2015-03 / ABL/ KACC

Vous vous reconnaissez dans un de ces profils ?

Contactez nous, **uniquement par mail**,

en précisant la référence du poste recherché,

à l'adresse suivante **[kacc.carriere@yattoo.com](mailto:kacc.carriere@yattoo.com)**, avant le 5 avril 2015

Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

(+ copie du dernier diplôme en pdf).

NB : les candidatures incomplètes ou transmises par un autre canal que le mail seront automatiquement écartées du processus



## IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Le monopole de la pratique revient au pouvoir ; celui de la critique à l'opposition. »

Honoré Sayi, Député de l'opposition (Upads) à l'Assemblée nationale (Congo), émission Grand format sur DRTV, le 20 mars 2015

« La légitimité démocratique se développe en deux directions concurrentes et antagonistes. Elle repose sur la conciliation de la légitimité institutionnelle des conflits (droit syndical, droit de manifester, etc.) et de l'aspiration au consensus. »

Dr. Abdoulaye Teye, enseignant à l'Université Alioune Diop de Bambey (Sénégal), Le Quotidien, 05 mars 2015

« Le politicien ne doit pas être hautain, il doit être à la disposition des administrés. C'est un principe universel de bonne conduite. Il faut aussi écouter les autres sans pour autant réagir aux ragots. »

Lassina Gondé, secrétaire général par intérim de l'ADF/RDA dans le Houet (Burkina Faso), le faso.net, 20 mars 2015

« La culture de la lecture ne fait pas partie de l'univers congolais »

Marcel Yabili, ancien journaliste et avocat (RDC), RFI, 22 mars 2015

« Il n'y a pas d'équilibre entre Israéliens et Palestiniens. Les premiers sont tellement plus forts... Pourquoi respecteraient-ils les droits des seconds ? »

Khaled Mechaal, chef du Hamas palestinien, Jeune Afrique N°2450-2451 du 23 décembre 2007 au 5 janvier 2008

## MINORITÉS

## La prise en charge des aveugles, une exigence pour le gouvernement congolais

Le président de l'Union africaine des aveugles (UAFA), Jace Nair a invité le 23 mars, les autorités congolaises à prendre leurs responsabilités envers les personnes aveugles et malvoyantes dans le domaine de l'éducation, de l'emploi ainsi que des droits à la culture et à la connaissance

La doléance a été formulée à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion du bureau exécutif de l'UAFA, présidée par le directeur général des affaires sociales, Jean Clotaire Tomby, dans la salle de conférence du ministère des Affaires étrangères.

En effet, selon Jace Nair, les personnes vivant avec handicap au Congo éprouvent des difficultés dans le domaine éducatif. Elles sont limitées dans leurs études au niveau primaire faute d'écoles spécialisées devant les accueillir jusqu'au niveau supérieur. Cette couche vulnérable est souvent, a-t-il insisté, confrontée aux problèmes de matériels d'apprentissage et de transport pour leurs déplacements. C'est ainsi qu'il a demandé au gouvernement congolais de « prendre ses responsabilités envers ces personnes. En ce qui concerne le recrutement à la Fonction publique, le quota alloué aux personnes vivant avec handicap est encore faible. La Fonction publique doit recruter les aveugles et malvoyants car toutes ces personnes contribuent au déve-



Les participants à l'ouverture de la réunion (crédit-adiac)

loppement du pays. Leur participation dans tous les secteurs de développement est une façon aussi de les faire sortir de la catégorie des personnes invalides », a martelé le président de l'UAFA. Outre l'interpellation au gouvernement, Jace Nair a également présenté sa structure. En effet, l'UAFA est une Organisation non gouvernementale composée de 58 pays membres. Elle a pour but de pérenniser des programmes de développement en vue d'améliorer le niveau de vie des personnes aveugles et malvoyantes en Afrique.

Sa mission est de renforcer les capacités et le plaidoyer de pays membres en partenariat avec les gouvernements, les agences internationales et autres parties prenantes. L'UAFA a pour vision de permettre à cette couche vulnérable de jouir de ses droits, de son intégration sociale et de sa pleine

participation au développement des pays. Le directeur général des affaires sociales, Jean Clotaire Tomby a, de son côté, rappelé que ce n'était pas pour la première fois que le Congo abrite les assises de l'UAFA. Cette organisation panafricaine avait entrepris dans les années 1980, en collaboration avec l'Union mondiale des aveugles, le premier séminaire de sensibilisation sur la problématique des aveugles d'Afrique centrale, à Brazzaville.

Rappelons que cette réunion du bureau exécutif de l'UAFA regroupe les délégués venus d'Afrique du Sud, de la Mauritanie, du Ghana, du Kenya et du Congo, pays hôte. Les participants vont, pendant six jours, bénéficier des enseignements qui leur permettront de s'affirmer dans tous les domaines.

Lydie Gisèle Oko

## DÉFENSE NATIONALE

## Jean Aimé Ignoumba, nouveau directeur des relations internationales et de la coopération militaire

La cérémonie de prise de fonction s'est déroulée le 20 mars à Brazzaville, en présence de l'inspecteur de la gendarmerie nationale, président de la commission de passation de service, Roland Massoukou et des personnels du ministère.

Né le 18 avril 1965 en République du Congo, le nouveau directeur des relations internationales et de la coopération militaire a reçu sa formation initiale à l'École militaire pré-

paratoire Général-Leclerc (EM-PGL). Officier de commandement sorti de l'École militaire interarmes d'Odessa, et économiste de défense diplômé de l'Académie militaire politique Lénine de Moscou, il compte de nombreuses formations dans le cadre des Nations unies et de l'Union Africaine. Habitué des réunions et conférences internationales en sa qualité de Point de contact national du Comité 1540 du Conseil de sécurité des Na-

tions unies, il est aussi ambassadeur pour la paix.

Sa nomination à ce poste contribuera assurément à redynamiser la coopération militaire dans notre pays. Pour l'intéressé, « La meilleure expression de sa gratitude au président de la République, au ministre de la défense nationale et au commandement est de travailler avec professionnalisme et obligation de résultat ».

Guillaume Ondzé



Une expertise à votre portée

## DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions\* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :  
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Négociation commerciale : les 6 étapes gagnantes	3 jours	7 au 9 avril 2015
Gestion des Partenariats Public-Privé (PPP) : outils et pratiques	5 jours	13 au 17 avril 2015
Pratiquer l'audit qualité des fournisseurs	4 jours	20 au 24 avril 2015
La réglementation nationale et internationale des transports	4 jours	28 au 30 avril 2015

\* Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



# REMERCIEMENTS



Il y a deux mois qu'il a plu au Très-Haut de rappeler à lui son serviteur Jean-François Obembé.

Il est vrai qu'il y a un temps pour naître et un temps pour mourir, et qu'il faut accepter la volonté de Dieu, mais il n'est pas moins vrai qu'il manque cruellement à ses enfants, parents, amis et connaissances qui l'ont tendrement aimé.

En ce 2<sup>e</sup> mois de son départ vers le Père, la famille Obembé remercie toutes les autorités politiques, administratives et tous ceux qui l'ont connu, pour leur assistance multiforme lors de son décès survenu le 1<sup>er</sup> janvier 2015 au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville.





APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 04 février 2015 par l'ASECNA, pour l'acquisition des biens & services, les travaux de génie civil et les VRD, la date limite de dépôt des dossiers initialement fixée au 06 mars 2015, est repoussée au Vendredi 27 mars 2015 à 13h.

Le reste sans changement.

Le Représentant de l'ASECNA  
auprès de la République du Congo



BANQUE ET MARCHÉS FINANCIERS

L'Afrique suscite l'engouement des investisseurs internationaux

Les investisseurs internationaux se montrent unanimement optimistes sur l'avenir de l'économie africaine. Une large majorité d'entre eux comptent y investir davantage en 2015, selon une enquête diffusée mardi par Havas Horizons.

« L'afro-optimisme est désormais ancré dans les esprits, un optimisme que ni Ebola, ni le terrorisme, ni les conflits politiques et militaires, ne semblent venir ébranler », souligne Havas Horizons, un nouveau service dédié aux pays émergents lancé par l'agence Havas et l'institut Choiseul. Pour 2015, l'ensemble des institutions financières et bancaires interrogées se déclarent optimistes, dont 9% d'entre elles «très optimistes». Pour 2020, la proportion de «très optimistes» monte à 53%.

Ces investisseurs internationaux, qui exercent déjà une activité en Afrique, envisagent d'y renforcer leurs positions pour 86% d'entre eux cette année. « On pense que l'Afrique est un continent d'avenir qui est en train d'écrire l'Histoire », estime Pacal Lorot, président de l'Institut Choiseul.

Le dynamisme démographique du continent et sa base de consommateurs ont été cités comme les principales raisons d'investir aujourd'hui, devant l'urbanisation (65%) et la prise de positions pour le futur (65%). L'Afrique compte 1,1 milliard d'habitants aujourd'hui et, selon les prévisions citées par l'enquête, en 2050, une personne sur quatre sera africaine. Par zones géographiques, c'est l'Afrique de l'est qui suscite le plus d'optimisme pour 2015, mais elle se fait détrôner en 2020 par l'Afrique de l'ouest. Les pays jugés les plus prometteurs par les investisseurs sont dans l'ordre le Nigeria et le Kenya (ex aequo cités par 56% des personnes interrogées), la Côte-d'Ivoire (53%), l'Ethiopie (40%), le Mozambique (33%) et le Maroc (28%). Par secteurs, ce sont les services financiers (banque, as-

urance, capital-investissement...) que les investisseurs estiment les plus porteurs (77%), suivis du BTP et des infrastructures (61%), du transport et de la logistique, cités ex æquo avec l'énergie (51%). « Dès lors qu'il y a un potentiel de croissance, il faut les flux financiers pour le soutenir », explique M. Lorot. En matière de places boursières, c'est le Nigeria qui a la Bourse jugée la plus dynamique (pour 69% des sondés), devant l'Afrique du Sud (59%) et le Maroc (44%). Entre 2000 et 2014, le continent a vu le nombre de places boursières passer de 8 à 23, rappelle l'étude. Des freins à l'investissement subsistent toutefois, notamment la mauvaise gouvernance, citée par plus de 8 institutions sur 10 (84%) devant l'instabilité politique et la sécurité (74%). L'enquête a été menée auprès de 43 institutions internationales entre le 13 janvier et le 19 février.

AFP

NÉCROLOGIE

Raphaël Malonga, Gabriel Kissita, Madame Boumpoutou née Bédikouézamoné Albertine, Monsieur Boumpoutou Corneille et tous les enfants Boumpoutou,



ont la profonde douleur d'annoncer aux familles, amis et connaissances, le décès de leur frère, mari et père, Josué Boumpoutou (Papa Ricky), agent retraité de l'Office Congolais d'Informatique (O.C.I), survenu le 16 mars 2015, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n°610 de la rue frère hervé, à Makélékélé Bourreau. L'inhumation aura lieu, le vendredi 27 mars 2015, au village Bissélé, district de Boko.

EBOLA

Médecins sans frontières accuse l'OMS d'avoir ignoré ses appels à l'aide

Dans un rapport rendu public le 22 mars, Médecins sans frontières (MSF) fustige l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a « tardé à réagir » contre l'épidémie. Résultat : au moins 24.000 personnes ont été infectées, et plus de 10.000 sont mortes une année après. Lorsque l'OMS décrète en août une « urgence de santé publique mondiale, plus d'un millier de personnes étaient déjà mortes », déplore l'organisation non gouvernementale. MSF accuse l'OMS d'avoir réagi seulement quand Ebola est « devenue une menace pour la sécurité internationale ».

Pour le directeur général de MSF, Christopher Stokes, « l'OMS aurait dû combattre le virus », à temps. « Nous ne pouvions offrir que des soins palliatifs très basiques et il y avait tellement de patients et si peu de personnel que le personnel n'avait en moyenne qu'une minute par patient. C'était une horreur indescriptible », rappelle MSF. « Même dans la plupart des zones de guerre, perdre autant de patients en si peu de temps c'est du jamais-vu », souligne l'étude, qui ajoute que 2.547 patients de l'ONG sont décédés. « Le personnel médical n'était pas pré-

paré à faire face à une situation où au moins 50% de leurs patients meurent d'une maladie pour laquelle il n'existe aucun traitement », constatent les auteurs du rapport. Rappelons que MSF avait mis en œuvre des moyens colossaux pour combattre Ebola au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone, trois pays les plus touchés par l'épidémie. L'ONG avait notamment déployé plus de 1.300 expatriés et 4.000 employés locaux. Elle avait créé plusieurs centres de soins, formé 800 volontaires qui travaillaient pour son compte et 250 d'autres organisations.

Nestor N'Gampoula



3G Services

Devenez  
Certifié



LES COMPETENCES INFORMATIQUES  
ET LES CERTIFICATS INTERNATIONAUX

3G Services organise à Brazzaville dès le 6 AVRIL 2015, Un programme de formation Cisco avec certification internationale sur le Réseau Informatique intitulé : Cisco Certified Network Associate Routing et Commutation  
Coût: A partir de 450 000 F / payable en tranches Durée: 2 Mois Horaires: 18H Public: Entreprise & Individuel

FORMATION FAITE DIRECTEMENT SUR LES EQUIPEMENTS CISCO

CCNA Partie 1-1 (ICND1)	Interconnexion de périphériques Cisco, fonctions du routage, Ethernet et LAN, IOS Cisco, Réseaux sans fil, Comprendre la commutation, Maximiser les bénéfices de la commutation, Comprendre les problèmes de commutation.
CCNA Partie 1-2 (Suite ICND1)	Configuration du Routeur Cisco, paquets réseau, Cisco SDM, Utilisation des équipements Cisco comme source DHCP, Accès aux périphériques distants, Technologies WAN, Routage statique, Gestion des périphériques Cisco.
CCNA Partie2-1 (ICND2)	Implémentation de VLAN et des Trunks, Maximiser la performance avec le Spanning Tree, Maintenance des Réseaux Commutés,
CCNA Partie2-2 (Suite ICND2)	Opérations de routage, VLSM, Routage Dynamique, le protocole OSPF. L'EIGRP, Les ACL, NAT et PAT, Solutions VPN, Connexion WAN avec PPP, Connexion WAN avec Frame Relay.

Au cours de la formation nous vous préparons à l'examen de Certification Cisco.  
Pour les inscriptions et pour tout renseignement veuillez nous contacter aux coordonnées suivantes:  
Tel : 050745167/066779255 Email : contact@3g-universel.net

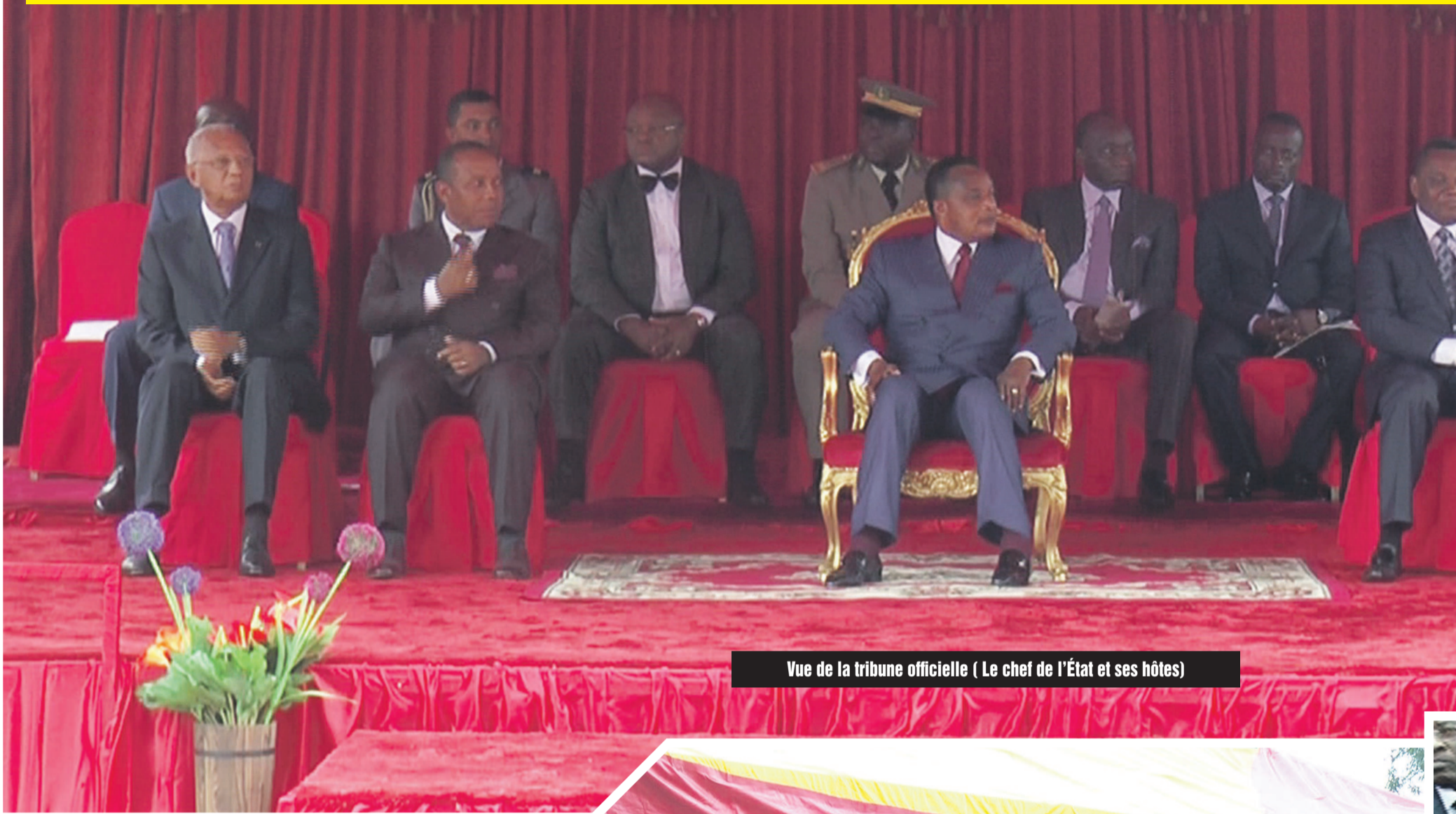


## Des correspondances de Pierre Savorgnan de Brazza

**L**e vendredi 6 mars 2015 s'est déroulé dans les jardins du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, sous les hospices du chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, la cérémonie de remise des correspondances de Pierre Savorgnan de Brazza au Mémorial par Henri Lopes, Ambassadeur du

Congo en France. Les manuscrits d'une richesse inestimable ont été réceptionnés par Jean Claude Gakosso, Ministre de la Culture et des Arts qui les a ensuite transmis à Bélinda Ayessa, Directrice générale dudit site. C'est un total de 29 documents dont 21 lettres étalées sur 8 années : la copie originale de l'acte de nomination

du sergent de Ncou de Pierre 18880 à



Vue de la tribune officielle ( Le chef de l'État et ses hôtes)



L'Ambassadeur Henri Lopes prononçant son allocution



Une Vue des membres du gouvernement



Remise des correspondances de DE BRAZZA au ministre de la culture Jean-Claude GAKOSSO



Une Vue du corps diplomatique



# remises au Mémorial

ent Malamine comme responsable provisoire de la station  
ma, future Brazzaville et le procès verbal de la réception  
e Savorgnan de Brazza par le chef Ngaliema le 3 octobre  
Ncoua, etc.



Les correspondances de Brazza



L'arrivée du chef de l'État Denis Sassou N'Gesso au Mémorial, accompagné du 1<sup>er</sup> ministre de Sao Tome principe



La Dircitrice Générale du Mémorial Bélinda Ayessa prononçant son allocution



Le chef de l'Etat Denis Sassou N'Gesso parcourant les correspondances de Brazza



Le président de la République Denis Sassou N'Gesso visitant l'exposition des correspondances



Le che de l'Etat Denis Sassou NGUESSO répondant aux questions des journalistes après la visite des correspondances



Le chef de l'État Denis Sassou N'Gesso et le 1<sup>er</sup> ministre de Sao Tome principe après la visite des correspondances



## BANGUI

## Une journée porte ouverte à l'École des métiers d'art

Une occasion pour les différentes associations d'exposer les objets artisanaux qu'elles ont fabriqués. Une activité initiée afin de faire connaître les activités que mène cette structure et de motiver les jeunes à s'y intégrer et aux partenaires d'appuyer cet établissement dépourvu du fonds de fonctionnement.

Ce sont « des dessins, de la sérigraphie, de la ferronnerie d'art, de la maroquinerie, de la papeterie, de la sculpture et de l'ameublement », qui ont composé l'essentiel des produits exposés. Même si ces objets d'arts sont beaux à voir, ils cachent les difficultés que rencontre cet établissement. C'est une structure peu connue du public centrafricain. En plus, elle manque de moyens financiers. « Nous n'avons aucun financement, seul le ministère de l'Éducation nous apporte un peu de fournitures scolaires », a dit Bandissai

Françoise, enseignante à l'École de métiers d'art. Une raison de plus pour organiser cette journée afin de faire connaître cette structure. S'agissant des pratiques, parfois les élèves payent eux-mêmes la matière première pour la fabrication et les enseignants les corrigent. Ceux qui n'ont pas de moyen sont défavorisés. « Car l'école n'a pas les moyens pour acheter la matière première », a déploré la même source. Cette occasion a également permis aux autres ressortissants des établissements techniques

d'exposer les objets artisanaux qu'ils fabriquent. Assité caroline est la vice-présidente de l'association des personnes handicapées du 7<sup>e</sup> arrondissement et ressortissante du lycée technique féminin. Avec son groupe, ils ont aussi exposé les objets d'art.

« C'est pour soutenir l'initiative prise par l'école des métiers d'art que nous avons fait cette exposition. Nous voulons par la même occasion faire connaître ce que nous avons appris dans les autres établissements techniques », a-t-elle dit.

Au total 276 élèves se sont inscrits à l'École des métiers d'art repartis en trois sections. C'est pour la première fois que cette structure organise une journée porte ouverte.

## NOLA

## Le manque d'enseignants qualifiés freine la reprise des activités scolaires

L'école mixte de la commune de Lopo, localité située à 10 kilomètres de la ville de Nola (sud-ouest), est fermée depuis plusieurs semaines.

Selon le correspondant du RJDH dans cette partie du pays, la suspension des activités scolaires est liée au manque des enseignants qui n'ont pas pu

regagner leurs postes depuis la rentrée scolaire.

Cet établissement scolaire compte 216 élèves. Ceux-ci sont encadrés par deux instituteurs communautaires. L'Association des parents d'élèves n'existe pas au sein de cette école. Interrogés, certains parents ont souhaité à ce que le

gouvernement puisse affecter quelques enseignants qualifiés, afin d'assurer la formation de leurs enfants.

Malgré les affrontements de l'année passée, cet établissement scolaire avait fonctionné normalement avec un cycle complet.

## OBO

## La présence des hommes armés signalée au village de Selim

Une attaque qui a fait fuir toute la population de cette localité à 35 kilomètres du centre Obo, qui s'est réfugiée dans la brousse.

D'après les faits relatés par des passagers à bord d'un véhicule de transport en provenance de Zémio à destination de Bangassou, c'est à 10 kilomètres du village de Selim qu'ils ont aperçu deux groupes de personnes lourdement armés. Ces hommes armés sont assimilés aux éleveurs peulhs. Ils se dirigeaient vers le village Selim. Ils ont arrêté le chauffeur du véhicule pour demander des renseignements concernant le village et la localité d'Agoumar.

« Pris de peur, le chauffeur a fait demi-tour à destination de Rafaï, pour alerter la Minusca en mission dans la ville. Ces deux groupes d'hommes armés sont campés à un kilomètre du village Selim. La présence de ces hommes en armes a fait fuir la population de ce village dans la brousse », a rapporté un témoin, joint par la Radio Zéréda à Obo. Jusqu'à présent, aucun incident n'a été signalé.

## MBRÈS

## Des barrières illégales empêchent le retour des déplacés

Les habitants de la ville des Mbrès (Centre), ville située à 300 kilomètres de la ville de Bangui, qui ont fui les exactions pour se réfugier à Kaga-Bandoro, envisagent de regagner leur ville. Ils témoignent être empêchés par des Anti-Balaka et les ex-Séléka.

Ces groupes armés ont érigé chacun des barrières sur l'axe Kaga-Bandoro-Mbrès. Des sources locales, au moins 15 personnes ont trouvé la mort sur cet axe et la population dit vivre dans la terreur. Joseph est un habitant de la ville des Mbrès qui a aussi regagné la ville de Kaga-Bandoro. Joint par le RJDH, il a fait savoir que les circulations Mbrès et Kaga-Bandoro sont impossibles.

« Beaucoup des personnes ont trouvé la mort la semaine dernière au niveau des barrières des ex-Séléka Peulhs. Selon eux, les hommes qui continuent de quitter la ville des Mbrès pour Kaga-Bandoro sont des Anti-Balaka », a-t-il expliqué. Les peulhs ont rejoint les ex-Séléka, a poursuivi la même source, et les deux groupes ont érigé des barrières empêchant la circulation des passagers. « Nous ne pouvons pas rester à Kaga-Bandoro. Ici, nous n'avons pas des champs ni des maisons, et nos enfants n'ont pas fréquenté cette année. Nous aimerions retourner chez nous dans la ville des Mbrès », a lancé Joseph. Une autorité locale de la ville de Kaga-Bandoro a confié aux RJDH qu'un malentendu entre les peulhs et les Anti-Balaka a causé la mort d'au moins 5 personnes la semaine dernière.

C'est depuis le 16 décembre dernier que les habitants de la ville des Mbrès ont fui les combats qui ont opposé des ex-Séléka aux Anti-Balaka. D'après les dernières informations, la ville des Mbrès est calme pour le moment, les Anti-Balaka sont basés au village Morobanda situé à 7 kilomètres de cette ville sur l'axe Bambari et le centre Mbrès est toujours sous contrôle des ex-Séléka.

Source : Réseau des journalistes centrafricain pour les Droits de l'Homme



L'Ambasciata d'Italia  
Brazzaville

Annonce le lancement d'une procédure de concours (épreuves écrite-orales-techniques en Italien et Français) pour la sélection de deux collaborateurs administratifs dans la section Traduction/Interprétariat.

L'avis de concours et les conditions d'admission peuvent être visionnés à l'Ambassade (2, Av. Ickonga-Brazzaville).

Les demandes devront être présentées au plus tard, le 6 avril 2015.

## À L'ATTENTION DES DEMANDEURS DE VISAS AMÉRICAIN

Chers Demandeurs,

La Section consulaire de l'Ambassade des États-Unis porte à la connaissance des demandeurs de visa non immigrants que compte tenu de la fluctuation de la parité Dollars-Euro, les frais consulaires seront revus à la hausse à partir du 18 mars 2015. Cependant, les frais restent inchangés en dollars.

-Frais de chancellerie (traitement de dossier): \$160 soit 100.000 francs CFA

-Frais de réciprocité (selon la nationalité): \$20 soit 13.000 francs CFA pour les Congolais de Brazzaville.

Le Service consulaire





AIRTEL FEMMES D'ACTION 2015

## VOTE POUR TA FEMME D'ACTION

Jusqu'au 10 avril 2015, envoie FA1, FA2 ou FA3 au 6262 et gagne des Smartphones !

- 1er Projet : 3 000 000 FCFA
- 2ème Projet : 2 000 000 FCFA
- 3ème Projet : 1 000 000 FCFA



### FA1

Mme MIASSOUASSOUANA  
Bernadette

ACTION EDUCATIVE POUR ENFANTS  
EN DIFFICULTÉ

IGNIE



### FA2

Mme BAHOUMINA  
Flore

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION  
DES FEMMES EN MARAÎCHÈRE

POINTE-NOIRE



### FA3

Mme SEKOLET  
Nadege

FORMATION EN COIFFURE  
ET ESTHÉTIQUE POUR JEUNES FILLES  
EN DIFFICULTÉ

BRAZZAVILLE



## RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA MONUSCO

## La résolution du Conseil de sécurité attendue le 26 mars

Les discussions ont cours actuellement au Conseil de sécurité des Nations unies sur la possibilité de prolonger ou non le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (Monusco). Ce mandat arrive à terme le 31 mars conformément à la Résolution 2147 du 28 mars 2014 et, par conséquent, il appartient à l'ONU de prendre une décision par rapport à la présence de ses casques bleus en RDC. Après avoir écouté les positions des deux parties concernées au plus haut chef dans cette affaire, en l'occurrence, le gouvernement congolais et la Monusco, le Conseil de sécurité s'apprête à voter une nouvelle résolution jeudi qui va sceller le sort de la Monusco.

Ce débat a lieu au moment où le partenariat entre les deux parties est marqué par une crise grave de confiance due à la présence dans les Fardc de deux généraux promus dans le commandement de l'opération « Sukola » contre les FDLR. La Monusco a refusé d'avaler leur promotion à cause



des atteintes aux droits de l'Homme dont ils se sont rendus coupables. Elle a décidé de suspendre sa participation à la campagne militaire contre les FDLR que les Fardc ont finalement décidé

de mener seules. Avec la fin imminente du mandat de la Monusco, le gouvernement croit le moment venu d'assumer pleinement ses responsabilités quant à sa sécurité et à celle de ses populations.

Dernièrement à New-York où il est allé défendre la position gouvernementale devant le Conseil de sécurité, le ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, a plaidé pour que l'ONU

fasse droit à cette aspiration légitime qui est consubstantielle de la notion même de souveraineté nationale. Pour la Monusco qui a proposé une réduction d'effective pour 2015 avec le retrait de 20 000 hommes (soit environ 10% des troupes), il n'est pas question d'envisager un retrait total aussi longtemps qu'elle n'a pas encore des garanties que la situation sur le terrain s'est nettement améliorée. Or, dans le cas d'espèce, l'Est continue à demeurer le ventre mou de la République avec toutes ces forces négatives qui y fulminent sur fond d'insécurité. Ce qui reconforte la Monusco dans sa position. Face à l'enjeu sécuritaire de l'Est, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en RDC, Martin Kobler, émet des réserves quant à la capacité du gouvernement à garantir la sécurité aux populations de l'Est.

**Alain Diasso**

## STABILISATION DE LA RDC

## L'UDPS soutient le maintien de la Monusco

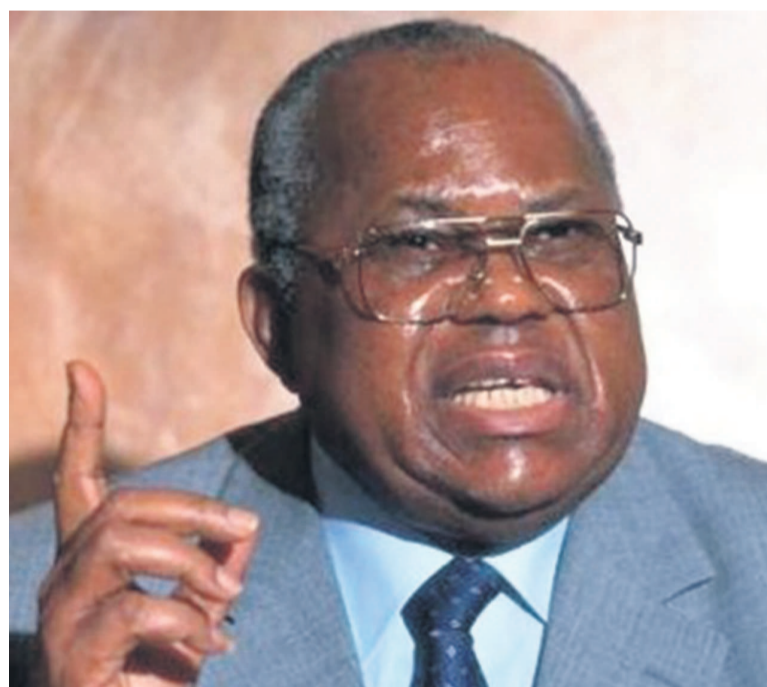
Le parti d'Étienne Tshisekedi qui fait sienne la position du chef de la Monusco, Martin Kobler, suggère également le retrait progressif des troupes de la mission onusienne.

Dans une déclaration politique signée par son secrétaire général, Bruno Mavungu, et rendue publique le 23 mars, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), a réitéré son plaidoyer sur le maintien de la mission onusienne en RDC. « L'UDPS fait siens les arguments développés par M. Martin Kobler pour solliciter le maintien de la Monusco en RDC ainsi que le retrait progressif de ses troupes », a souligné cette formation politique.

Dans cet appel, ce parti a aussi rappelé que dans sa feuille de route pour la sortie de crise dans le pays, son président, le Dr Étienne Tshisekedi wa Mulumba, a non seulement plaidé pour le maintien de la Monusco mais a aussi suggéré que celle-ci soit dotée d'une autre mission en rapport avec les élections futures.

Dans cette optique, l'UDPS, qui demande au Conseil de sécurité de l'ONU, le maintien de la Monusco en RDC, l'exhorte également à lui confier la mission de soutien des élections futures conformément à la feuille de route de son président précitée. Les autres sujets abordés dans cette déclaration sont notamment le harcèlement de la

Mutamba de la société civile ainsi que les leaders politiques Diomi Ndongala, Jean Bertrand Ewanga, etc., en plus de certains



Étienne Tshisekedi, président de l'UDPS

presse, dans lequel cette formation politique condamne la confiscation des médias publics ainsi que le harcèlement des médias privés. Le parti d'Étienne Tshisekedi a également dénoncé les violations répétées des droits de l'Homme. Dans ce chapitre, ce parti déplore notamment l'arrestation et l'incarcération des Congolais sans respect de procédure de détention. Il a cité le cas du bâtonnier Jean-Claude Muyambo et de Christopher Ngoy

de ses membres qui sont également incarcérés. « Devant l'ampleur du mal et du danger contre la démocratie, l'UDPS lance un appel à la solidarité et à la manifestation pacifique pour aider la justice congolaise et notamment la Cour suprême de justice à exercer pleinement son indépendance face aux pressions de l'exécutif », a conclu cette formation politique.

**Lucien Dianzenza**

## DJIHADISME

## Cécile Kyenge invite à scruter aussi Internet

L'attaque contre Charlie Hebdo à Paris doit être l'occasion d'assécher le fondamentalisme belliqueux qui prolifère aussi sur les réseaux sociaux.

L'ancienne ministre de l'Intégration, Cécile Kyenge Kashetu, a estimé mardi à Rome lors d'une émission radiodiffusée que la violence inouïe des mouvements djihadistes aujourd'hui est une cause de rassemblement. Chacun est interpellé sur les causes qui transforment subitement ou non des jeunes de banlieues, parfois parfaitement intégrés, à se muer en fous de Dieu. Invoquer les malaises sociaux d'une génération de jeunes immigrés ne suffit plus, estime l'Italo-Congolaise. Pour l'ancienne ministre devenue députée au Parlement européen, l'effort de tous est sollicité pour comprendre et extirper un phénomène menaçant pour tous. « Il n'est plus question d'agir au seul niveau des nations, mais de porter le combat au niveau européen ». Et il n'est plus seulement question de réprimer des pulsions ou des velléités de passage à l'acte, mais d'agir à la racine. C'est-à-dire au tout-début des radicalismes naissants là où ils sont repérés.

« La plupart (de ces fondamentalistes) font leurs premiers pas par des contacts sur Internet. Ils le font par le Web, à partir de n'importe quel lieu de la planète. C'est pourquoi nous ne devons pas fermer les yeux sur cet aspect ». C'est un fait que le djihadisme d'aujourd'hui se conforte

aussi par les images et les sollicitations sur Internet. Ensuite, l'effet d'imitation pour reproduire les langages et les gestes violents suivent, même si Internet n'est souvent qu'un facteur aggravant.

Il ne s'agit pas aujourd'hui, prévient Cécile Kyenge Kashetu, de verser vers un monde tout sécuritaire. « Entre le respect de la vie privée et les impératifs de sécurité, il s'agit de trouver sur Internet un point d'équilibre. Cela peut passer par des campagnes de sensibilisation dans les écoles, car il ne s'agit pas seulement de fermer des sites », soutient-elle. Elle affirme qu'elle est parvenue à faire inscrire le débat sur le fondamentalisme informatique au sein de la commission européenne qui étudie aujourd'hui la parade au radicalisme religieux violent et sectaire. Comme bon nombre de pays européens, l'Italie a été réveillée au danger du fondamentalisme par les attentats brutaux de Paris contre les locaux et les journalistes du journal satirique français Charlie Hebdo. Mais son travail de parade avait commencé un peu plus tôt dans la discrétion. Des imams sectaires ont été éloignés, et neuf sympathisants djihadistes expulsés en décembre. Le ministre de l'Intérieur, Angelino Alfano, a indiqué que son département avait en main la liste d'une centaine de noms surveillés pour leur potentialité à verser vers la violence religieuse en Italie.

**Lucien Mpama**



## OMS

## Appel à la solidarité pour lutter contre la tuberculose

Dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose le 24 mars, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sollicite « une solidarité et à une action mondiale » pour soutenir une nouvelle stratégie sur vingt ans visant à mettre fin à la maladie.

L'organisation reconnaît qu'on a assisté ces dernières années à d'énormes progrès dans la lutte antituberculeuse, avec plus de trente-sept millions de vies sauvées mais, souligne-t-elle, il reste encore beaucoup à faire. En 2013, neuf millions de personnes ont contracté la tuberculose dont près d'un demi-million, une forme multirésistante beaucoup plus difficile à traiter. On estime qu'un million et demi de personnes meurent encore de la tuberculose chaque année. La maladie a souvent des conséquences économiques dévastatrices pour les familles touchées, réduisant leur revenu annuel de 50% en moyenne et aggravant les inégalités existantes.

La directrice de l'OMS, le Dr Margaret Chan, plaide pour l'accès de tous les malades tuberculeux aux soins. Pour elle, il s'agit là d'une question de justice sociale. « C'est une question de justice sociale, fondamentale eu égard à notre objectif de couverture sanitaire universelle. Chaque homme, chaque femme et chaque enfant atteint de tuberculose devrait bénéficier d'un accès égal et sans restriction aux outils et services novateurs nécessaires pour un diagnostic rapide, un traitement et des soins », a-t-il indiqué.

Pour accélérer la lutte contre la tuberculose, les gouvernements avaient adopté lors de l'assemblée mondiale de la santé de l'année dernière « La Stratégie OMS Halte à la tuberculose ». Cette stratégie a pour objectif de promouvoir l'action dans trois domaines principaux : des soins et des mesures préventives intégrés centrés sur le patient pour tous ceux qui en ont besoin, y compris les enfants; des politiques audacieuses et des systèmes de soutien et une intensification de la recherche et de l'innovation.

La stratégie fixe des cibles ambitieuses : une réduction de 95% des décès par tuberculose et une réduction de 90% des cas de tuberculose d'ici 2035. L'une des étapes importantes à atteindre au cours des cinq prochaines années (d'ici 2020) est l'élimination des coûts prohibitifs pour les malades et leur famille, ce qui pourrait se faire en rendant les soins plus accessibles et moyennant des systèmes de protection financière visant à réduire les dépenses médicales et non médicales ainsi que les pertes de revenu.

Aline Nzuzi

### PROCÈS WIVINE MOLEKA-VITAL KAMERHE

## La Cour suprême de justice butée à une question de procédure

LA haute juridiction a, au cours de la dernière audience du 22 mars, pris les exceptions soulevées en délibéré pour se prononcer le 30 mars.

Le procès à rebondissement opposant Vital Kamerhe à Wivine Moleka est loin de connaître son épilogue. La dernière audience fixée pour le 23 mars n'a pu se tenir normalement à cause du non-respect de la procédure. Elle s'est juste limitée à l'identification du prévenu et à la comparution des avocats sans traiter l'affaire de fond en comble. Il a, en effet, été fait remarquer que l'exploit de la signification de la date d'audience destinée à Vital Kamerhe a été déposé à une adresse où il n'y a jamais résidé. Une entorse à la procédure qui a fini par empêcher la poursuite de l'audience étant entendue que le prévenu n'a pas été, par voie de conséquence, signifié à son domicile tel que le requiert la procédure. Moralité : le tribunal qui s'est finalement déclaré non saisi sur le dossier Kamerhe a ordonné au greffier de régulariser la procédure avant de renvoyer l'affaire au 23 mars.

Le suspense reste entier quant au dénouement de cette affaire qui fait couler beaucoup d'encre et de salive. La Cour suprême de justice avait, on se rappelle, décidé d'instruire seule ce dossier au fond en premier et dernier ressort nonob-

tant le pourvoi de Vital Kamerhe déposé le 9 avril 2014 au greffe de cette haute juridiction. Cette dernière qui faisait office de Cour de cassation l'avait simplement déclaré non fondé tout en validant l'action du procureur général de la République PGR contre le président de l'Union pour la Nation congolaise. Aujourd'hui que tout est quasi consommé, les avocats de Kamerhe devront à nouveau se confronter à ceux de Wivine Moleka dans une affaire qu'on croyait déjà réglée. Ce, d'autant plus que la plaignante qui s'est désistée comme partie civile, s'était déjà réconciliée avec l'accusé dans le cadre d'un arrangement à l'amiable. Ce qui, aux yeux du collectif d'avocats de Vital Kamerhe, apparaît comme un acharnement contre leur client.

« Il n'y a que de la hargne dans tout cela. On veut éliminer les adversaires par des déterminations négatives. Il n'y a rien au fond. Le seul enjeu dans cette affaire est de priver Vital Kamerhe de la jouissance de ses droits civiques et politiques pour qu'il ne participe pas aux prochaines élections », explique un membre du collectif d'avocats. Pour rappel, Wivine Moleka a traduit Vital Kamerhe en justice pour imputations dommageables pour avoir soutenu qu'elle avait triché aux scrutins de 2011.

Alain Diasso

## Le changement de comportement s'impose

À l'occasion de la journée mondiale de la tuberculose célébrée le 24 mars sur le thème «Contre la tuberculose, passons à la vitesse supérieure», la directrice régionale de l'OMS Afrique, Rebecca Matshidiso Moeti, demande aux populations du monde entier de modifier leurs habitudes.

« Je lance un appel à tous les pays et partenaires afin d'intensifier les efforts visant à atteindre, traiter et guérir toutes les personnes tuberculeuses, et d'accorder une attention spéciale aux zones mal desservies ainsi qu'aux populations vulnérables. J'exhorte le grand public à relever le défi de la lutte contre la tuberculose, à rectifier les conceptions erronées de la maladie et à adopter des comportements sains », déclare-t-elle.

Au moment où nous célébrons la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, poursuit-elle, je lance un appel aux gouvernements pour leur demander de faire en sorte que les interventions de leurs programmes nationaux de lutte contre la tuberculose soient alignées sur la «Stratégie de l'OMS visant à mettre un terme à l'épidémie de tuberculose», laquelle stratégie recommande d'accélérer les efforts mondiaux en vue d'atteindre, de traiter et de

guérir tous les patients tuberculeux. L'OMS continuera de fournir un appui aux pays afin de renforcer les systèmes de santé pour traduire cette vision en réalité.

Pour la directrice régionale de l'OMS Afrique, les personnes souffrant de la tuberculose et leurs familles doivent se conformer aux traitements antituberculeux pour améliorer les taux de guérison, contrôler la propagation de l'infection et minimiser l'émergence de la pharmacorésistance. La lutte contre la tuberculose connaît des avancées considérables mais malgré cela, affirme Rebecca Moeti, la maladie reste un problème majeur de santé publique. La Région africaine affiche les taux les plus élevés d'infection par la tuberculose et de co-infection tuberculose-VIH dans le monde, et le problème émergent de la tuberculose pharmacorésistante n'a pas encore été résolu de manière satisfaisante.

Au cours des douze derniers mois, l'OMS estime que la tuberculose a tué plus d'un demi-million de personnes dans la Région. La propagation de la tuberculose et de la co-infection tuberculose-VIH est notamment favorisée par le faible accès aux services de santé,

le manque de prestataires de soins de santé formés et la faiblesse des systèmes de prestation des soins de santé. Chaque année, on enregistre environ neuf millions de nouveaux cas de tuberculose dans le monde, mais trois millions de ces nouveaux cas ne sont ni diagnostiqués ni traités, ou sont diagnostiqués sans être enregistrés par les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose.

Notons que le thème de cette année s'inscrit en continuité de l'appel lancé afin d'atteindre tous les cas «manquants», y compris ceux de la Région africaine, qui vivent pour la plupart dans les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables du monde. Ces populations vulnérables comprennent les femmes et les enfants, les personnes vivant avec le VIH, les diabétiques, les réfugiés, les mineurs et les anciens mineurs, les prisonniers et les consommateurs de drogues, qui ne bénéficient pas toujours d'un accès suffisant aux services de soins de santé de base. Les personnes pauvres courent également le risque de contracter la tuberculose, surtout les sans-domicile-fixe et les personnes qui vivent dans des communautés densément peuplées.

A.Nz.

### CONSERVATION DE LA NATURE

## Plaidoyer pour la réhabilitation du jardin zoologique de Kinshasa

L'apologie vise notamment le financement de ce site en vue de lui permettre de remplir sa mission.

JZK est un patrimoine national important qui contribue à la formation et à l'éducation des populations. Parmi les problèmes auxquels est

des recettes provenant des entrées des visiteurs qui sont pourtant largement insuffisantes pour assurer de manière permanente la ration alimentaire des animaux.



L'entrée principale du JZK

Dans un appel lancé la semaine dernière en direction du gouvernement de la République, le directeur par intérim du Jardin zoologique de Kinshasa (JZK), Bruno Matata Ngrabose, a plaidé pour la subvention de ce site, en vue de lui permettre d'accomplir sa mission.

Au cours de l'entretien qu'il a eu avec les confrères de l'Agence congolaise de presse (ACP), le directeur Matata a souligné que le

confronté ce site, ce responsable a notamment souligné le manque de financement. À l'en croire, le gouvernement n'alloue plus de moyens financiers pour le fonctionnement du JZK alors que la nourriture des animaux, par exemple, devrait être prise en charge.

Le directeur Matata, en effet, fait remarquer à l'ACP que les pensionnaires de ce site sont quotidiennement nourris avec

attirent les visiteurs. Il s'agit notamment des lions, des léopards, des hippopotames, des tigres et des buffles qui ont jadis fait la fierté du JZK. Toutefois, il a souligné l'initiative d'un certain nombre de projets pour peupler ce jardin zoologique soit par échanges d'animaux avec d'autres parcs nationaux soit par l'achat des espèces désirées.

Lucien Dianzenza



## COOPÉRATION

## L'Unikin scelle un partenariat avec l'université de Franche-Comté

**La future collaboration des deux établissements repose sur un accord de cinq ans cosigné le 23 mars à l'Institut français par le recteur Jean Berchmans Labana Lasay'Abar et le conseiller de Coopération et d'Action culturelle de l'ambassade de France, Philippe Larrieu. Il est basé essentiellement sur la mise en place du master « Écologie des maladies infectieuses, aléas naturels et gestion des risques » à la faculté de médecine de l'ex-Unaza.**

La signature de la convention tripartite entre l'Université de Kinshasa (Unikin), l'université de Franche Comté et l'ambassade de France était entendue comme le moment fort de la conférence de presse qu'ont tenue les personnalités précitées. Attablées avec le doyen de la faculté de médecine, le Pr Jean-Marie Kayembe, elles ont expliqué de manière succincte les grandes lignes de l'accord censé venir en soutien au master « Écologie des maladies infectieuses » créé de fraîche date à l'Unikin.

Le Pr Jean Berchmans Labana a vu dans le nouveau partenariat un lieu privilégié d'échange entre les deux parties, à savoir l'Unikin et l'Université de Franche-Comté. Du reste, le recteur s'est montré enthousiaste à l'idée que l'entente devrait concourir à relancer l'activité de recherche et améliorer la qualité des formations au sein de son établissement par le biais de la faculté de médecine. Ce qui, dans une large perspective, espère-t-il, sera de nature à refaire l'image de cette institution

forte à ce jour d'une population de 26 000 étudiants réputée autrefois telle une grande université africaine. Un passé prestigieux qu'il n'a pas oublié de rappeler.

Pour sa part, Philippe Larrieu est resté d'avis que le projet porté par l'accord entré en vigueur à la date de sa signature se révèle de grand intérêt pour plusieurs entités. Sont dès lors à prendre en compte ici l'ensemble de la communauté universitaire, quitte à y adjoindre les aspects ayant trait à la santé, la coopération et le développement. À noter que le sujet –Le traitement des maladies infectieuses, et son approche innovante –englobe « l'écologie de la maladie, son environnement sanitaire, humain et social ». Et Philippe Larrieu d'ajouter que le projet est également intéressant au vu de sa forme, il a soutenu que le master en vue « met en œuvre dans les faits la logique LMD (licence/master/doctorat) demandée par la loi sur l'Enseignement national de février 2014 ».

Une dimension interactive  
Le conseiller de Coopération et d'Action culturelle de l'ambassade de France l'a aussi tenu pour remarquable au regard de sa dimension interactive, à savoir que des séminaires, des expérimentations et des stages en présence de grands témoins lui viendront en appui. Et il a jugé bon de souligner ici sa dimension internationale dès lors que « des chercheurs français interviennent et que des stages se déroulent à l'Institut Pasteur à Paris, à la Timone à Marseille ou au CHU de Besançon ». Au final, le diplomate français a mis un accent particulier sur l'importance de ce

projet, eu égard « de la destination qu'il vise ». Une allusion nette faite à « la transformation des pratiques de santé publique par la formation des acteurs et du citoyen aux gestes de santé, entendu comme un complément indispensable aujourd'hui aux seules pratiques thérapeutiques ».

En outre, Philippe Larrieu a tenu à préciser que la coopération française a choisi de soutenir ce projet pour des raisons politiques. Il a évoqué à cet effet la volonté « d'accompagner les réformes de l'université, d'aider au renouvellement des cadres et de viser des domaines d'excellence apportant une forte plus-value au développement, comme à la santé ». Il appuie que ce soutien ne manquera pas de s'étendre aussi sur « les technologies, le numérique, le droit » dans le cadre de projets à venir. Et d'ajouter, se référant à l'article 4 de la convention, « l'aide que veut apporter la coopération française est ciblée. Elle vise à développer les échanges entre institutions et entre chercheurs des deux pays. Elle appuie la dimension internationale du projet par le financement de missions, la facilitation des déplacements, la mise en place d'enseignements à distance ». Il est ainsi entendu que « cette coopération s'inscrit dans un cadre global d'appui aux universités et particulièrement dans le domaine du numérique, par la mise à disposition de MOOC (massive open on line courses) dans les universités de la RDC ». En définitive, le projet ainsi lancé lundi « est appelé à faire école dans d'autres contextes universitaires ».

**Nioni Masela**

## AVIATION

## Le vol inaugural de Blue Sky Airlines bloqué par la RVA à Kinshasa

**Le premier vol de la nouvelle compagnie aérienne opérant en RDC, partant de l'aéroport international de N'Djili de Kinshasa à destination de Lubumbashi, n'a pas eu lieu le 22 mars.**

Attendu depuis plus d'un mois, ce vol inaugural de la compagnie Blue Sky Airlines a été, de manière rocambolesque, interdit par la Régie des voies aériennes (RVA). Selon un passager qui devait se rendre dans la capitale cuprifère congolaise, les raisons de cet empêchement seraient floues. Car, rapporte-t-on, toutes les formalités d'usage ont été remplies. L'appareil devait transporter plus ou moins cent quarante passagers vers la province du Katanga, dont les invités à ce vol inaugural et trente clients qui ont payé en bonne et due forme leurs billets. Les taxes, précisément le Go Pass et la taxe de la ville province de Kinshasa, ont également été payées, apprend-on. Alors que les passagers embarquaient, les agents de la RVA ont surgi au bas de la passerelle pour stopper l'embarquement, ils auraient demandé les documents de l'avion. Les responsables de Blue Sky Airlines auraient exhibé le certificat de navigabilité de l'aéronef délivré par l'Autorité de l'aviation civile (AAC), et même les documents attestant l'origine même de l'avion. Mais en dépit de toutes ces

preuves, l'avion n'a pas été autorisé à prendre l'air.

La RVA a finalement indiqué que le propriétaire de Blue Sky Airlines, Stavros Papaianou, qui était en personne aux commandes de l'aéronef pour ce vol inaugural, devait de l'argent à l'État congolais à l'époque où il était responsable de l'ex-compagnie Hewa Bora. L'on se rappelle qu'Hewa Bora avait changé d'appellation après le crash de Kisangani dont l'enquête imputait les causes aux mauvaises conditions climatiques. Hewa Bora était donc devenu FlyCongo et Stavros Papaianou, renseigne-t-on, avait alors cédé ses actions au principal actionnaire de la nouvelle compagnie Fly Congo qui héritait ainsi de l'actif et du passif d'Hewa Bora. Et ce passif concernait surtout l'indemnisation quatre-vingts victimes du crash de Kisangani dont soixante-cinq d'entre elles ont été indemnisées par l'assureur à ce jour à raison de 85700 dollars américains par victime. Et d'autres victimes seraient en voie d'être compensées.

L'on se demande sur l'issue de ce dossier au risque de voir Blue Sky Airlines ne pas voler dans le ciel RD-congolais. Et pourtant, les Congolais font face à de sérieuses difficultés de voyage dans l'arrière-pays du fait qu'il y a très peu de compagnies aériennes qui desservent les recoins de la RDC.

**Martin Enyimo**



## APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS PERMANENTS DE LACENI

1. La CENI, par la voix de son Rapport Adjoint a annoncé à la presse, le lundi 23 mars 2015, le démarrage du recrutement de ses agents permanents tant au siège qu'au niveau de ses démembrements dans les provinces.

2. Les 1010 postes vacants à pourvoir sont répartis comme suit :

91 au Siège (Kinshasa)  
94 dans les Secrétariats exécutifs provinciaux (SEP)  
825 dans les Antennes (villes et territoires de toutes les provinces)

3. Le CADICEC (Centre d'Action pour Dirigeants et Cadres d'Entreprises au Congo) est chargé de l'exécution de ce processus de recrutement.

4. Le dépôt des dossiers de candidature sera effectif depuis ce mercredi 25 mars 2015, de 8h à 18h, et se poursuivra jusqu'au samedi 11 avril 2015 à 18h00 à Kinshasa et dans les villes et territoires des provinces.

5. A Kinshasa, les dossiers seront déposés à l'adresse suivante:

Secrétariat Général du CADICEC, sis au n°81, Avenue Roi Baudouin, Commune de la Gombe, en diagonale de l'ambassade d'Allemagne, vers le Palais de la Nation; Tél 081 81 265 12.

6. Dans les villes et territoires des provinces, les dossiers seront dépo-

sés dans les Antennes respectives de la CENI où ils seront récupérés, après la date butoir, par les Agents du CADICEC pour examen et traitement requis.

7. Tous les candidats sont conviés à consulter le site du CADICEC ([www.cadicec.org](http://www.cadicec.org)) ou celui de la CENI ([www.ceni.gouv.cd](http://www.ceni.gouv.cd)) pour y retirer les documents/informations suivants :

Le formulaire d'inscription qui doit obligatoirement accompagner le dossier de candidature, y compris les documents exigés ;

La liste de 1010 postes vacants à pourvoir ;

Les avis d'appel d'offre qui offrent les détails sur les critères d'éligibilité pour être retenu aux tests.

8. Le processus de sélection comprendra les étapes suivantes : 1) Dépôt des dossiers (25 mars-11 avril), 2) Présélection des dossiers (11-16 avril), 3) Publication de la liste des candidats retenus pour les tests (16 avril), 4) Tests psychotechniques & Tests professionnels (19 avril), 5) Publication des résultats : liste des candidats retenus pour interview (23 avril), 6) Interviews (26 avril), 7) Compilation des résultats (29 avril), 8) Remise des résultats à la CENI et leur publication (30 avril).

Fait à Kinshasa, le 23 mars 2015

Prof. Dr. Paulin MANWELO, S.J.  
Secrétaire Général / CADICEC



## SÉCURITÉ SOCIALE

## 75% de femmes du secteur privé ignorent leurs droits

Plusieurs femmes et hommes travaillant dans le secteur privé ne connaissent pas leurs droits. Surtout ceux liés aux allocations familiales et prénatales qu'offre la CNSS à tous les travailleurs qui cōtisent régulièrement. C'est ce qu'explique - et regrette ? - Florentine Ndzaba, contrôleur de fin de chaîne à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) de Pointe-Noire.

Le législateur congolais a mis à la disposition des travailleurs congolais, hommes et femmes évoluant dans le secteur public et privé, des outils nécessaires pour assurer leur bien-être. Malheureusement ses lois sont pour la plupart ignorées par les bénéficiaires.

« Au niveau de la CNSS, nous avons les pensions qui concernent tant bien les femmes que les hommes. S'agissant des allocations, nous payons les allocations prénatales aux jeunes ménages notamment à l'homme ou la femme qui a un numéro matricule à la CNSS après déclaration par l'assuré. Nous avons aussi, les allocations familiales que nous payons aussi aux hommes et aux femmes. Mais il faudrait que la personne ait la charge des enfants et nous apporte les preuves que les deux ne sont pas mariés, et que le mari ne touche pas les droits pour les mêmes enfants », explique Florentine Ndzaba.

De même, les hommes qui ont la charge des enfants, même divorcé, ont le droit de déclarer les enfants à la seule condition de prouver l'autorisation de la

mère génitrice. Cette autorisation de perception doit être délivrée à la mairie. Les époux ont aussi le droit de déclarer les frais d'accouchement à la CNSS.

D'après Florentine Ndzaba, l'article 107 du code de travail donne à la femme qui cōtise à la CNSS, le droit de percevoir les indemnités journalières pendant les congés de maternité. « C'est un montant que nous payons à la femme, parce que pendant l'accouchement, elle passe trois mois sans travailler et l'employeur lui paie la moitié de son salaire tous les trois mois qu'elle reste à la maison et nous CNSS au retour, nous payons les demi-mois que l'employeur n'a pas payés ». Mais pour le faire, a poursuivi Florentine Youlou, il faudrait que la femme en couche apporte son certificat d'arrêt et de reprise de travail, les trois bulletins qui attestent qu'elle a eu le demi-salaire, un bulletin de salaire en entier et le certificat d'accouchement qui atteste la date de naissance de l'enfant. Tous ces documents réunis permettent à la CNSS de calculer le montant non payé par l'employeur.

La CNSS doit vulgariser ses lois

« Malheureusement nous constatons que seulement 25% de femmes bénéficient de ces prestations et 75% les ignorent carrément », a-t-elle souligné avant d'ajouter que les femmes qui sont dans le privé n'ont pas suffisamment le temps de suivre la radio ou la télévision. « Nous avons aussi l'obligation de communiquer. C'est pourquoi, nous leur demandons de se rapprocher de nos services pour toutes les informations nécessaires ». Par ailleurs, pour palier cette méconnaissance des droits, elle a indiqué que la CNSS a un plan de communication bien défini pour sensibiliser les femmes à leurs droits.

Florentine Youlou a rappelé que le numéro matricule à la CNSS est attribué à tout salarié évoluant au privé après déclaration, deux semaines suivant l'embauche par l'employeur. « Nous demandons aux employeurs de déclarer le numéro matricule dès les 15 premiers jours suivant l'embauche. Et c'est après six mois de cōtisation consécutive que l'assuré peut prétendre bénéficier des allocations prénatales et des prestations. »



Florentine Youlou «crédit photo adiac»

### 95% des filles mères ne bénéficient pas des prestations de la CNSS

Outre les différentes prestations évoquées, au Congo, la fille mère est prise en charge par la sécurité sociale. Mais, là aussi les textes ne sont pas connus. À peine 5% sont pris en charge tandis que 95% traînent avec les enfants sans soutien. En attendant l'application des textes sur la séparation de la CNSS en deux caisses, dont l'une pour la famille et l'autre pour l'enfance, cette structure travaille sur la base de l'article 004/86 du 8 février 1986 du code la sécurité sociale. « Sur la prise en charge des filles mères, le processus est un peu long parce que nous envoyons les assistants sociaux faire les enquêtes pour regarder si réellement la fille mère est

abandonnée. Si les faits sont avérés, nous lui délivrons des allocations familiales pour des enfants de zéro à 20ans, à travers le service des prestations ».

S'agissant de la pension des orphelins il est important que l'assuré qui est encore en activité déclare les enfants sur le fichier familial. Malheureusement, a-t-elle poursuivi, on constate que ces travailleurs bien qu'assurés à la CNSS, viennent lorsqu'ils sont à la fin de leur vie professionnelle. Il y a des cas de décès du travailleur avec toutes les complications pour sa succession de bénéficier de ses droits. Elle a expliqué que la déclaration des enfants est réservée au travailleur lui-même qui doit apporter les preuves. Ceux qui ne sont pas informés doivent se rapprocher de la CNSS.

Charlem Léa Legnoki

## Le festival de théâtre scolaire démarre en beauté

La 5<sup>e</sup> édition du festival de théâtre scolaire (FTSPN) a été ouverte le 24 mars au Centre culturel Jean Baptiste Tati-Loutard de Pointe-Noire. Pendant trois jours, les jeunes comédiens issus de plusieurs établissements scolaires de la place vont livrer des spectacles dans les différentes salles choisies pour la circonstance.

« Théâtre, facteur d'épanouissement en milieu scolaire » est le thème du festival cette année. Une idée rendue féconde par le Cercle des jeunes artistes créateurs que dirige Cardy Cardelin Babakila. Depuis 2010, année de son lancement, le FTSPN ne cesse de drainer un public jeune mais aussi adulte, curieux de venir découvrir le talent des comédiens de demain. Des jeunes, qui dès le jeune âge ne manquent pas de culot devant le public en surmontant peur et timidité. Pour Alain-Rock Ngoma, directeur du centre culturel Jean Baptiste Tati-Loutard, l'espace qui accueille pour la troisième fois le festival, c'est à travers des activités telles que le théâtre que l'on forge les hommes de demain avant d'ajouter que le théâtre est un haut lieu de partage et de cohésion sociale. En ouvrant le festival, Cardy Cardelin Babakila, son directeur a ajouté que le théâtre favorise la formation aux valeurs culturelles en milieu scolaire. Le défilé des jeunes scolaires dénommé « Miss pagne FTSPN » a ouvert les

activités culturelles avec près d'une douzaine de jeunes filles du Congo, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Bénin, du Sénégal qui ont fait admirer devant l'assistance l'élégance et la beauté de la jeune fille habillée en pagne africain, symbole de la revalorisation du pagne en milieu juvénile, crédo que ne cesse de défendre le CJAC.

Les représentations théâtrales ont commencé avec le conte théâtralisé « le cultivateur et le guinarou » par les élèves de l'école privée Louis Gregory de Loandjili avant que leurs collègues du Groupe scolaire Dom Helder Camara ne montent sur scène pour jouer « La Relation des envers ». Les élèves du Centre d'enseignement privé de Loandjili (CEPL) en jouant « C'est la sorcellerie ça » ont clôturé les représentations théâtrales de la première journée. Des spectacles qui ont tenu en haleine le public émerveillé par le talent de ces enfants en dépit de leur jeune âge. D'autres spectacles aussi intenses en émotion sont prévus mercredi et jeudi tout comme les ateliers en théâtre et les conférences thématiques.

Marcel Poaty, conseiller socioculturel du maire de la ville, Lauréate Mberi Bigny, la marraine du festival, le représentant du directeur départemental de la jeunesse de Pointe-Noire, les responsables des écoles ont assisté à la journée inaugurale qui lance sous des bons auspices la 5<sup>e</sup> édition du FTSPN.

Hervé Brice Mampouya

## LOGEMENTS SOCIAUX

### Combien devrait déboursier le Congolais à revenu moyen pour acquérir un logement ?

Combien coûterait un logement social et quelles en seraient les conditions d'acquisition impossibles ? Ce sont là autant de questions que se posent sans cesse les Ponténégrins.

La plus grande partie de la population ponténégrine serait mal logée dans les maisons construites en matériaux non durables, ce qui l'expose aux intempéries récurrentes que connaît la ville.



Des maisons dans l'eau crédits photos DR»

Ce constat a poussé le gouvernement à adopter une politique sociale en matière d'accès facile au logement pour tout Congolais en annonçant la construction de logements sociaux à Pointe-Noire, afin de permettre à la population d'avoir un logement décent et de se sentir propriétaire.

Toutefois, les conditions d'acquisition de ces logements restent au cœur de débats dans de nombreux ménages quant à leurs prix, sur-

tout lorsqu'on voit le salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) des Congolais qui aujourd'hui est à 90.000FCFA. Nombreux pensent que les logements sociaux sont destinés à satisfaire principalement les besoins en logement des personnes à ressources faibles ou modestes et les familles à revenus moyens et ne devraient pas coûter cher. « A Brazzaville on a vu des logements à 65 millions. Comment un cadre qui gagne 422.000/mois peut-il occu-

per une telle maison en location acquisition, même s'il peut débourser 100.000F/mois soit 1,2 million/an ou 36 millions en 30 ans ? », s'est interrogé Georges Nguila, écrivain-chercheur. En effet, les conditions d'habitation dans la ville de Pointe-Noire, demeurent précaires, notamment chez les personnes pauvres. Certaines d'entre elles vivent dans des taudis, ce qui les expose à plusieurs intempéries.

Afin de combler ce vide et de permettre aux personnes à revenus faibles ou modestes, d'accéder à un logement décent, le gouvernement avait annoncé la construction de 10.000 logements sociaux dans cette ville.

En 2013, le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, avait lancé les travaux de la commission d'enquête parcellaire, sur le site de « Socoprise », qui jouxte la base aérienne des Forces armées congolaises dans le cadre de ce projet « il s'agit là de faire en sorte que le logement ne soit plus un problème de société au Congo. En effet, l'objectif est de construire dans la ville de Pointe-Noire 10 000 logements sociaux à la portée de toutes les bourses », disait le ministre ce jour-là.

Malheureusement, la réalisation de ce projet qui devrait entre autres, permettre aux personnes qui peinent à se loger de façon décente d'avoir une maison peine à voir le jour. Rappelons que la ville de Pointe-Noire s'est développée d'une manière exceptionnelle et connaît une forte croissance urbaine. Son secteur immobilier est en plein essor, ce qui attire de nombreux investisseurs publics ou privés, locaux tout comme étrangers. En dépit de cela, en matière de logement, la ville accuse un déficit important qu'il faille combler.

Hugues Prosper Mabonzo



## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

## « Nous ne fêtons pas seulement le partage d'une langue », a déclaré Michaëlle Jean

Commencées le 13 mars, les festivités marquant la quarante cinquième journée internationale de la Francophonie ont été clôturées le 20 mars par la remise des prix aux plus méritants et aux déclarations poétiques.

Célébrée sur le thème « Jeunes, environnement et climat », cette thématique reflète les préoccupations actuelles de la communauté internationale autour des questions de la jeunesse et du développement durable. Durant une semaine, plusieurs activités ont été organisées, notamment le concours de dictée ; le concours de dissertation ; des chants scolaires sur la francophonie ; les déclamations de poèmes ; des conférences débats sur le thème Francophonie, jeunesse, langue française et mondialisation ; du mini tournoi de sport féminin ; l'environnement, le climat ; une animation culturelle par des groupes folkloriques des pays francophones.

Pour ce qui est du concours des chants scolaires, l'école primaire Kongo dia moukouba a obtenu le premier prix, le deuxième a été remis à l'école primaire Mbanza Daniel, l'école primaire Moussa

Eta a remporté le troisième prix. Tandis qu'au Concours de dictée, des prix ont été donnés à trois écoles primaires : Dom Helder Camara, Ngamaba et La fraternité.

Les lycées Chaminade, Sainte-Rita et Révolution ont reçu des prix pour le concours de dissertation. Deux déclarations poétiques ont été lues par un élève de l'école de Mfilou Ngamaba et celui de l'école Dom Helder Camara.

Enfin, le mini tournoi de sport féminin (zango) a primé l'équipe du ministère de la Fonction publique et de la réforme de l'État, celle du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation, l'équipe du ministère des Affaires étrangères et de la coopération et ainsi que l'équipe du trésor public.

À cette occasion, Michaëlle Jean, secrétaire générale de l'OIF a livré un message lu par Bruno Mazonga, directeur de la francophonie « Tirons-en encore plus



L'une des écoles anime la salle

de créativité et de détermination. Ce que nous fêtons ce n'est pas seulement le partage d'une langue mais, l'obstination à dire non en paroles et en actions, à l'inacceptable et à l'intolérable, au nom de la dignité de la personne humaine, de la liberté, de l'égalité. Ce que nous fêtons, c'est aussi cette conviction que rien ne peut se construire dans la violence, ni dans le rejet ou la haine de l'autre, dans l'indiffé-

rence ou l'égoïsme, rien ne peut se construire sans l'engagement de toutes les citoyennes et tous les citoyens, sans la participation effective aussi de la jeunesse et de cette moitié de l'humanité que constituent les femmes » a indiqué Michaëlle Jean.

Et d'ajouter « En cette année 2015, de grands rendez-vous intergouvernementaux engageront pour les prochaines décennies, le devenir de milliards

d'êtres humains mais, aussi le devenir de notre environnement exposé comme aux effets du réchauffement climatique, il est urgent de réagir et d'agir »

Prenant la parole, Josué Rodrigue Nguonimba, ministre du Tourisme et de l'environnement représentant le ministre des Affaires étrangères, a interpellé les jeunes à s'investir plus efficacement pour le bien-être individuel et collectif. « Cette célébration est le signe d'attachement continu renouvelé à la langue française et aux valeurs partagées de diversité culturelles de paix, de solidarité, de démocratie, de respect des droits de l'homme et de développement »

Il a par ailleurs, annoncé la tenue à Brazzaville, du 27 au 30 avril de la conférence internationale sur l'exploitation illicite et le commerce des produits de la faune et de la flore sauvages d'Afrique. Rappelons que l'Organisation internationale de la francophonie a été créée en mars 1970 à Niamey, au Niger.

Rosalie Bindika

## ARTISANAT

## Une relance de la céramique au Congo

La filière céramique au Congo est en train d'être relancée à travers un projet que coordonne Martine Morgan depuis l'année dernière. Ce projet consiste à mettre ensemble des artistes indépendants et céramistes confirmés, qui monteront des œuvres grâce au financement des ambassades de France et d'Allemagne au Congo dans le cadre de l'axe franco-allemand.

Le ministre de la Culture et des arts Jean Claude Gakosso, l'ambassadeur de France au Congo Jean Pierre Vidon et l'ambassadeur d'Allemagne au Congo Thomas Strieder ont visité le site de la Manufacture d'art et d'artisanat congolais (Maac) afin de se rendre compte de la bonne marche de ce projet.

« J'étais une céramiste en France et je suis venue à la Maac. Là, je n'ai vu personne avec qui travailler parce qu'il n'y avait pas de matériel. j'ai commencé à m'y intéresser pendant un an et demi, en discutant avec mes collègues de l'ambassade de France et avec l'ambassadeur d'Allemagne, et c'est ainsi que nous avons monté ce projet », a précisé Martine Morgan.

Ce projet regroupe vingt-cinq artistes qui monteront une soixantaine d'œuvres. Douze fresques avec des thèmes fédérateurs seront retenues et érigées dans tous les quartiers de Brazzaville.

À la fin de cette année, un bilan sera fait entre le ministère de la Culture, celui de la formation qualifiante et les ambassades sur la première partie du projet. Il pourra ensuite être construit à la Maac un four à gaz pour faciliter le travail des artistes. « Le but est que cette filière progresse car au début tout le monde croyait que la filière était morte alors que les céramistes sont des artistes à part à entière, ils font tout ».

Pour Jean Luc Aka Evy, directeur général de la culture et des arts, cette visite reste mémorable car c'est l'une des rares fois que le ministre se déplace. La Maac dans le dispositif du ministère de la Culture et des arts est un élément essentiel puisqu'il s'agit de l'art aux frontières de l'artisanat et en même temps de l'esthétique contemporaine. « C'est une visite qui nous paraît essentielle pour la créativité et pour tous les céramistes potiers, malaxeurs qui travaillent là et pour cette coopération »

Hermione Désirée Ngoma

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

## L'Étoile du Congo prend les commandes

L'Interclub a été détrôné par l'Étoile du Congo. C'est l'une des conséquences de la 16<sup>e</sup> journée du championnat national qui s'est achevée hier.



L'Étoile du Congo (Photo Adiac)

La défaite de l'Interclub face à l'AC Léopards de Dolisie a fait le bonheur de l'Étoile du Congo. Les Stelliens ont en effet repris la tête du championnat grâce à leur victoire 2-1 le 23 mars au Complexe sportif de Pointe-Noire face à l'AS Cheminots. Les vert et or devancent désor-

mais d'une longueur l'Interclub dont le compteur reste bloqué à vingt-huit. La Jeunesse sportive de Poto-Poto revient quant à elle, à la hauteur de l'AC Léopards (26 points) après s'être imposée le 23 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat 1-0 devant le FC Bilombé. Les

deux formations partagent la troisième place.

Tongo Football club gagnera sans nul doute des places supplémentaires au classement provisoire puisqu'il s'est imposé à Pointe-Noire 2-1 face La Mancha sur un score de 2-1.

Ce jeudi, l'équipe des Diables noirs renoue avec le championnat en affrontant l'AS Cheminots dans le cadre de l'un de ses matches remis. Les Diablotins avaient sept de leurs joueurs convoqués pour la CAN U-20 au Sénégal. Il s'agit notamment de Christ Bakaki, Arci Biassadila, Atoni Mavoungou, Deldi Goyi, Mamic Itoua, Karl Ekaya, Duvald Ngoma. Depuis le début de la compétition jusqu'à la 16<sup>e</sup> journée, les Diables noirs (14 points) n'ont joué que huit matches. Ils doivent avoir un effectif capable d'enchaîner les matches sinon, ils ne s'en sortiront pas.

James Golden Eloué

## LITTÉRATURE

## ALAIN MABANCKOU PARMIS LES 10 FINALISTES DU MAN BOOKER INTERNATIONAL PRIZE

L'écrivain congolais a été sélectionné parmi les dix finalistes du prestigieux Prix littéraire britannique créé en 1968. Les membres du jury ont révélé la liste ce 24 mars à l'Université de Cape Town en Afrique du sud. Le Prix littéraire Man Booker International est décerné tous les deux ans à un auteur vivant, ayant publié en anglais ou dont les œuvres sont traduites dans cette langue, pour l'ensemble de son œuvre. Le lauréat du Prix qui sera dévoilé le 19 mai recevra une récompense d'un montant de 60.000 Pounds. La Mozambicaine Mia Couto, la

Sud-africaine Marlene van Niekerk et la Guadeloupéenne Maryse Condé sont également sélectionnées au côté d'Alain Mabanckou.

Originaire de Pointe-Noire, Alain Mabanckou est l'auteur de six recueils de poésie, dix romans, quatre essais et deux livres jeunesse. Il est lauréat de nombreux Prix dont le Grand Prix littéraire d'Afrique noire (1999), le Prix des cinq continents (2005), le Prix Renaudot (2006) et le Grand Prix de littérature Henri Gal décerné par l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre.

Rose-Marie Bouboutou